

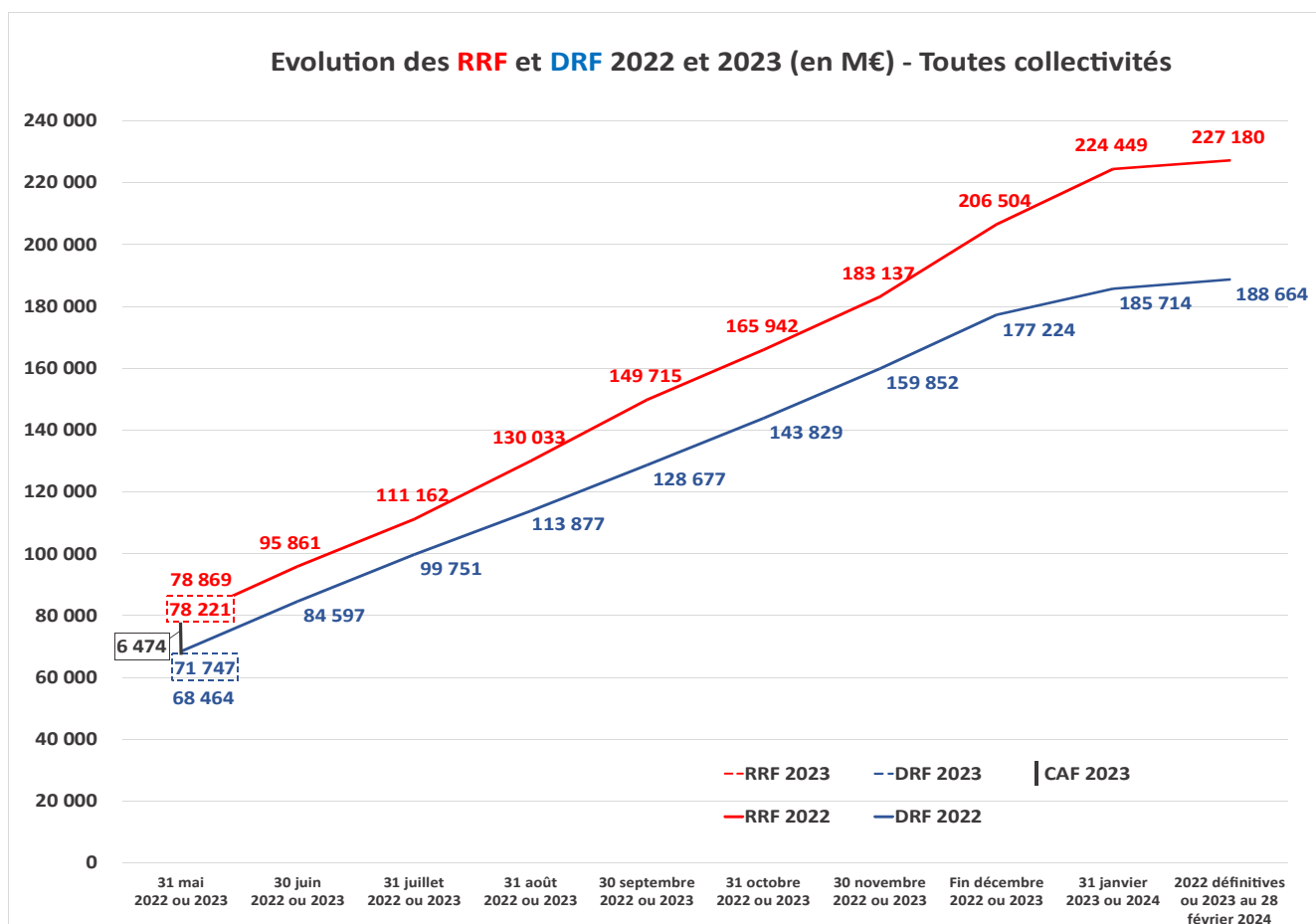
Situation mensuelle comptable des collectivités locales (SMCL)

Situation 2023 au 31 mai 2023

Première Situation au titre de l'année 2023, cette SMCL est, comme toute situation précoce en cours d'année, fortement marquée par des rythmes d'enregistrements en comptabilité qui peuvent varier d'une année sur l'autre et en fonction des pratiques locales. Les résultats présentés doivent donc être interprétés avec une prudence particulière tenant compte de ces éléments d'incertitude.

Recettes

Les recettes de fonctionnement globales de l'ensemble des collectivités locales sont **en légère baisse** au 31 mai 2023 sur un an (-0,8 %, soit -648 M€), liée notamment à la baisse des concours de l'État comptabilisés (-6,4%, soit -1 Md€), en grande partie pour les régions (-0,7 Md€).



RRF : recettes réelles de fonctionnement

DRF : dépenses réelles de fonctionnement

Dépenses

Les dépenses de fonctionnement globales des collectivités **augmentent** (+4,8 %, soit +3,3 Md€), notamment sous l'impulsion des frais de personnel (+4,9 %, soit +1,4 Md€), des contributions obligatoires (+7,8 %, soit +0,5 Md€), ainsi que des aides à la personne (+2,8 %, soit +0,2 Md€) et des frais de séjour (+6 %, soit +0,3 Md€) versés par les départements et les collectivités territoriales uniques (CTU) d'outre-mer.

Les **dépenses d'investissement** augmentent pour les départements (+37,7 %) et le bloc communal (6,9 %), mais diminuent pour les régions (-5,6 %).

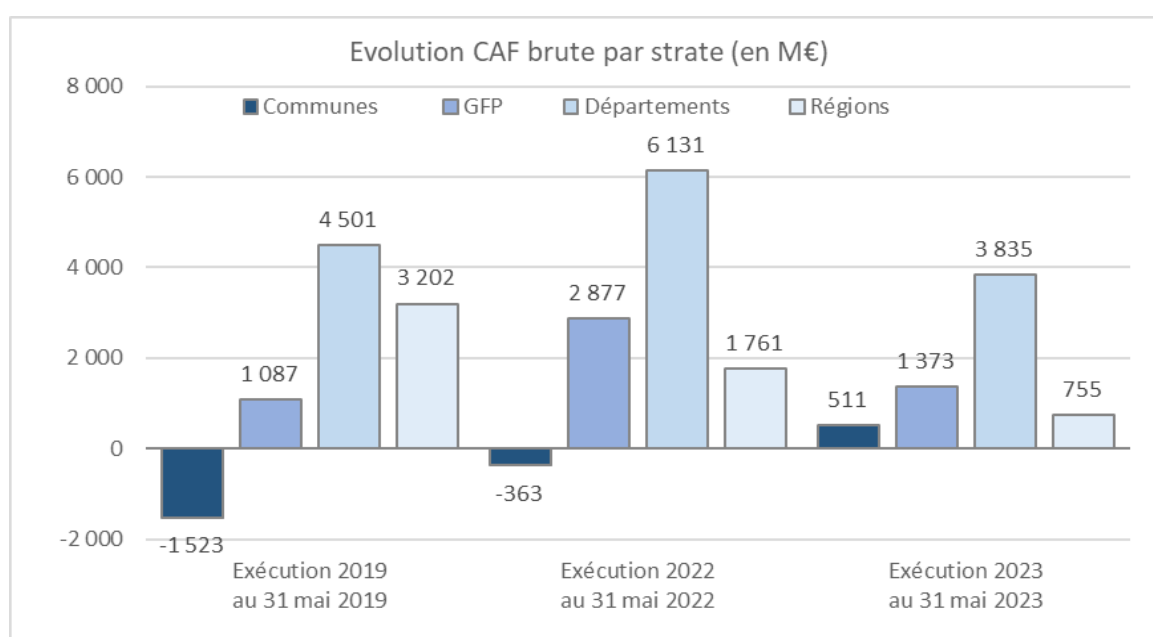
Solde

L'**épargne brute** (ou capacité d'auto financement – CAF brute) est la différence entre les recettes et les charges de fonctionnement d'une collectivité. Cette épargne brute **permet d'identifier la part de ressources restant disponible pour investir**, après paiement des charges récurrentes.

L'**épargne brute globale des collectivités locales atteint 6,5 Md€ au 31 mai 2023**. Elle est inférieure à celle constatée au 31 mai 2022 (10,4 Md€) ou au 31 mai 2019 (7,3 Md€).

Elle est positive pour toutes les strates de collectivités mais s'établit, à l'exception des communes, à un niveau inférieur à celui de 2022 à fin mai.

Epargne brute (CAF brute) en M€	Exécution 2019 au 31 mai 2019	Exécution 2022 au 31 mai 2022	Exécution 2023 au 31 mai 2023	Evolution	Évolution 2023/2019	Evolution 2023/2022
Communes	-1 523	-363	511		133,6%	240,9%
GFP	1 087	2 877	1 373		26,3%	-52,3%
Départements	4 501	6 131	3 835		-14,8%	-37,4%
Régions	3 202	1 761	755		-76,4%	-57,1%
Total	7 267	10 405	6 474		-10,9%	-37,8%

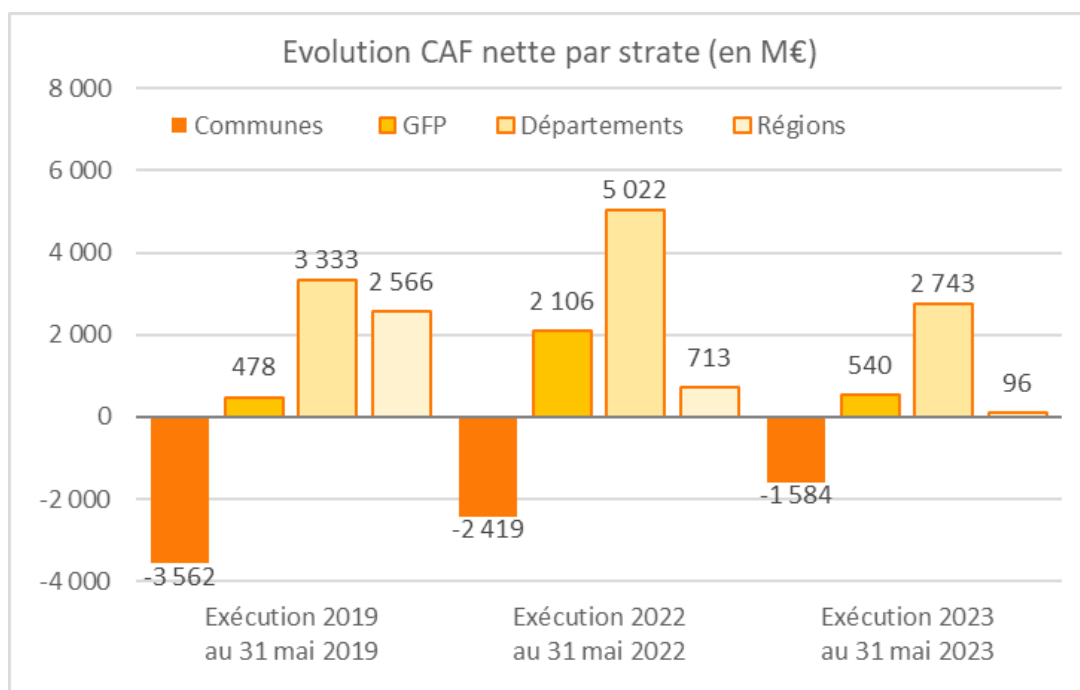


L'épargne nette (ou CAF nette) est l'épargne brute après déduction des remboursements de dette.

L'épargne nette 2023 de l'ensemble des collectivités locales s'élève à près d'1,8 Md€ au 31 mai. Elle est inférieure à celle constatée au 31 mai 2022 (5,4 Md€) ou au 31 mai 2019 (2,8 Md€).

Elle diminue sur un an pour toutes les strates de collectivités, à l'exception des communes.

Epargne nette (CAF nette) en M€	Exécution 2019 au 31 mai 2019	Exécution 2022 au 31 mai 2022	Exécution 2023 au 31 mai 2023	Evolution	Évolution 2023/2019	Evolution 2023/2022
Communes	-3 562	-2 419	-1 584		55,5%	34,5%
GFP	478	2 106	540		12,9%	-74,4%
Départements	3 333	5 022	2 743		-17,7%	-45,4%
Régions	2 566	713	96		-96,3%	-86,5%
Total	2 815	5 423	1 795		-36,2%	-66,9%

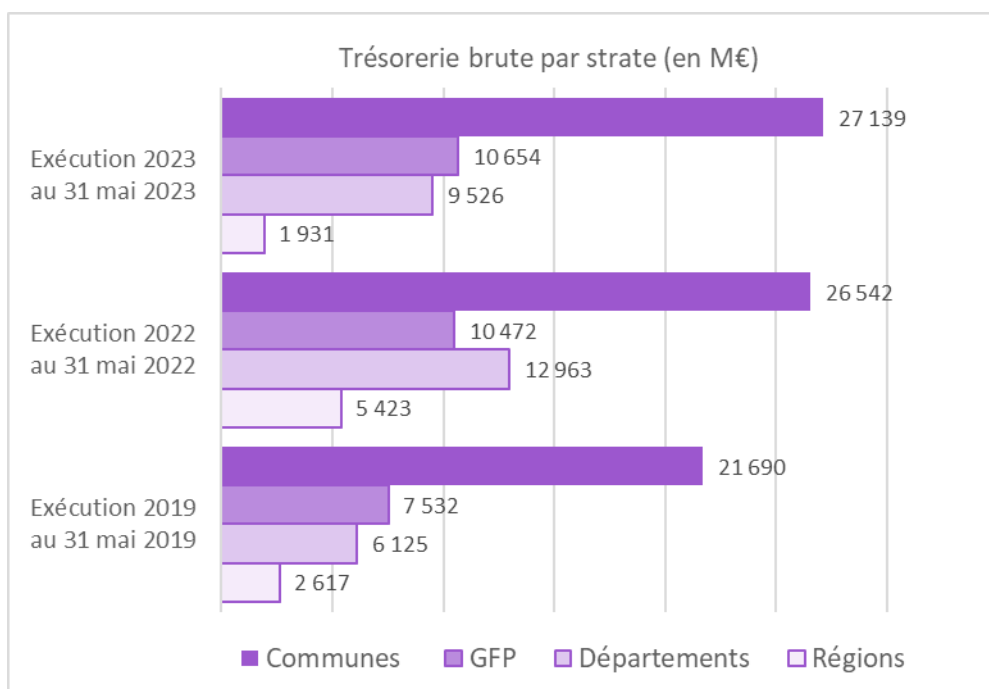


Trésorerie

La **trésorerie** correspond au montant des fonds déposés sur le compte au Trésor (compte 515).

La trésorerie des collectivités locales s'élève à 49,3 Md€ à fin mai 2023. Elle **diminue à date** par rapport à 2022 (55,4 Md€), mais est supérieure à celle de 2019 à fin mai (38 Md€).

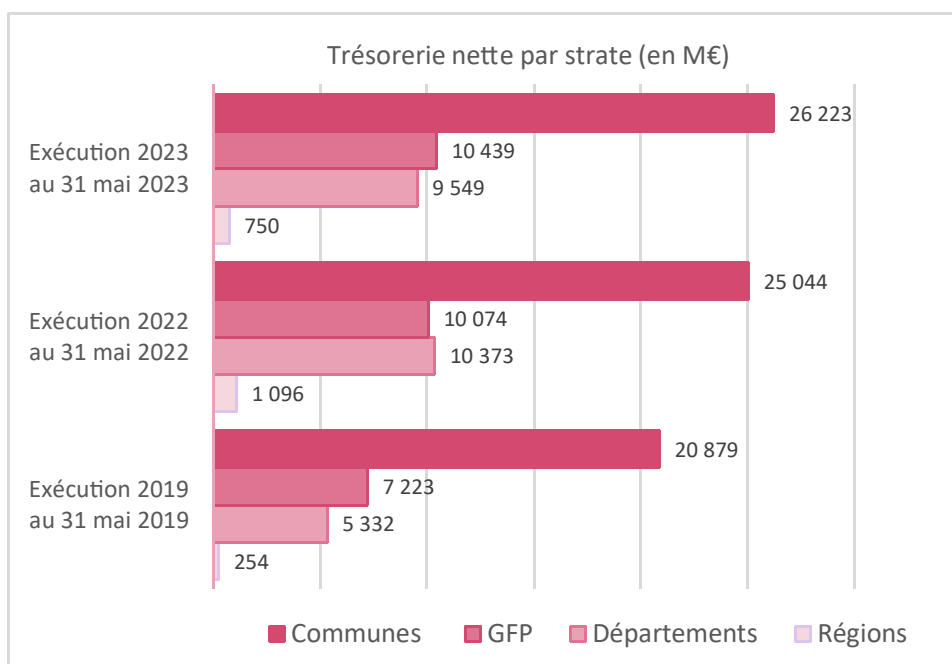
Trésorerie brute en M€	Exécution 2019 au 31 mai 2019	Exécution 2022 au 31 mai 2022	Exécution 2023 au 31 mai 2023	Evolution	Évolution 2023/2019	Evolution 2023/2022
Communes	21 690	26 542	27 139		25,1%	2,2%
GFP	7 532	10 472	10 654		41,5%	1,7%
Départements	6 125	12 963	9 526		55,5%	-26,5%
Régions	2 617	5 423	1 931		-26,2%	-64,4%
Total	37 963	55 400	49 251		29,7%	-11,1%



La **trésorerie nette** correspond au montant des fonds déposés sur le compte au Trésor (compte 515), déduction faite des concours financiers à court terme (lignes de crédit de trésorerie, essentiellement).

La trésorerie nette des collectivités locales s'élève à 47 Md€ au 31 mai 2023, soit un niveau légèrement supérieur à celui de fin mai 2022 (46,6 Md€). Elle est **en progression** par rapport au 31 mai 2019 (33,7 Md€).

Trésorerie nette en M€	Exécution 2019 au 31 mai 2019	Exécution 2022 au 31 mai 2022	Exécution 2023 au 31 mai 2023	Evolution	Évolution 2023/2019	Evolution 2023/2022
Communes	20 879	25 044	26 223		25,6%	4,7%
GFP	7 223	10 074	10 439		44,5%	3,6%
Départements	5 332	10 373	9 549		79,1%	-7,9%
Régions	254	1 096	750		195,4%	-31,6%
Total	33 688	46 587	46 961		39,4%	0,8%



Remarque méthodologique

La Direction générale des Finances publiques (DGFiP), en tant que teneur de compte du secteur public local, centralise mensuellement les balances comptables de l'ensemble des collectivités dont la comptabilité est tenue par un comptable de la DGFiP. Le champ retenu est celui des budgets principaux des communes, des groupements à fiscalité propre, des départements et des régions. Le suivi infra-annuel permet de comparer les recettes et les dépenses comptabilisées sur les exercices à une date donnée.

Cette évolution infra-annuelle doit être appréhendée avec précaution car elle est impactée, d'une part, par le rythme d'encaissement par les collectivités de leurs recettes (y compris versements de l'État, notamment la dotation globale de fonctionnement (DGF)) et, d'autre part, par le rythme d'inscription en comptabilité de ces versements. Ces pratiques des collectivités peuvent varier d'une année sur l'autre, de même que la date de certains versements importants.